

Document unique d'évaluation des risques

Site :

Responsable :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Descriptif : *mettre spécialité médicale*

Effectif total :

Présence de délégués du personnel : oui / non

Présence d'une cellule CHSCT : oui / non

Présence d'un CE : oui / non

Document créé par :

Fonction :

Autres participants :

Date de création : 29 septembre 2020

Date de mise à jour : 29 septembre 2020

Signature du responsable du site

Signature du responsable du document

Document unique d'évaluation des risques

Description de l'exposition	Description du risque	Mesures de prévention existantes	Observations	Fréquence (F)	Gravité (G)	Risque Brut (FxG)	Prévention (P)	Risque Résiduel (FxGxP)
Depuis le mois de janvier 2020, une épidémie de Coronavirus COVID-19 s'est propagée depuis la Chine	Contamination avec symptômes liés à une infection respiratoire	Mise à disposition de solutions hydroalcooliques						
Le coronavirus se transmet par des gouttelettes émises par une personne malade, en particulier lors de contact étroit		Mise à disposition de masques FFP2 et surblouses	L'ensemble des mesures prises sont communiquées par voie d'intranet	7	3	21	0,35	7,35
		Mise en place d'un dispositif barrière plexiglace sur les bureaux						
Travail sur écran	Fatigue visuelle	Adaptation de la taille et position des écrans Lumière naturelle et éclairage adapté		10	3	30	0,2	6
Travail informatique	Maux de dos, tendinites, TMS	Positionnement de l'écran, du clavier, de la souris Siège réglable Pauses régulières		10	3	30	0,2	6
Rangement, archivage Manutention des dossiers, de la réserve	Risques liés à l'activité physique Risques de chutes de plain-pied	Chariot à disposition		3	3	9	0,35	3,15
		Rotation des permanences Travail en binôme	Formation à la gestion des conflits et des émotions			10		3,5
Accueil, standard téléphonique	Violence et agressivité des usagés, surcharge de travail	Formation à la gestion des conflits	Formation prévues prochainement	10	1		0,35	

Fréquence (F)	Gravité (G)	Prévention (P)
Très probable = 10 : Exposition permanente >50% du temps de travail	Majeur = 10 Mort ou incapacité de travail permanente	Côte 1 Aucune mesure de maîtrise des risques
Probable = 7 : Exposition régulière 30 à 50% du temps de travail	Critique = 7 Accident de travail ou maladie professionnelles avec effets irréversibles	Côte 0,5 Protection individuelle ou mesures organisationnelles
Possible = 3 Exposition occasionnelle 10 à 30% du temps de travail	Sérieux = 3 Accident du travail ou maladie professionnelles avec effets réversibles (arrêt de travail)	Côte 0,35 Protection individuelle et mesures organisationnelles
Improbable = 1 Exposition exceptionnelle <10% du temps de travail	Bénin = 1 Contusion, gêne (sans arrêt de travail ou soins infirmiers)	Côte 0,2 Protection collective et / ou moyen maximal de lutte contre le risque